

## LE LAUZET-UBAYE

*Faisait partie du diocèse d'Embrun, Vallée de Barcelonnette, aujourd'hui chef-lieu de canton. Comme toutes les communes de la vallée de Barcelonnette, les deux anciennes communes du Lauzet et d'Ubaye réunies en 1959, sont dans un milieu montagneux. On remarque, comme à Jausiers, un habitat dispersé en fermes et petits hameaux qui a favorisé l'implantation de nombreuses chapelles succursales, d'autant que le territoire couvre plus de 6600 hectares.*

### UBAYE

*Le territoire fut le siège d'un prieuré appartenant à l'Île Barbe de Lyon. Le 16 mars 1237, le comte de Provence assure de sa protection tous les prieurés de cet ordre, dont celui d'Ubaye (RACP, n° 283, p. 372-374). L'abbé Féraud attribue d'ailleurs la construction de l'église paroissiale dédiée à sainte Madeleine aux moines de l'abbaye (p. 230-231). Les visites pastorales, à partir de 1858 jusqu'en 1873 dénombrent trois chapelles rurales, passables, mais humides. C'est le 23 novembre 1892 que l'on connaît leur emplacement et leur titulature :*

- . chapelle Saint-Pierre au Villard,*
- . chapelle Saint-Joseph aux Tourniaires,*
- . chapelle Saint-Joseph à Rocherousse.*

*Aucune d'entre elles ne subsiste aujourd'hui et l'église paroissiale a été submergée par le lac de Serre-Ponçon.*

### LE LAUZET

*Entre 1858 et 1899, sont recensées sept chapelles rurales. En voici la nomenclature :*

- . chapelle Sainte-Anne à Champcoutier*
- . chapelle Saint-Antoine à Coste Plane*
- . chapelle Notre-Dame des 7 Douleurs, à Dramonasq*
- . chapelle Notre-Dame de la Salette, à Champanaste*

*Chapelle de Champanastais (la), au lieu dit « le Cassier », elle était consacrée à Notre Dame de la Salette ou dite de Saint-Claude ; elle figurait sur les registres paroissiaux dès 1764 ; puis, aux années : 1781 ; 1783 ; 1786 ; 1788 ; 1789 ; plus rien depuis, ....(selon Mr. Novaretti)*

- . chapelle Saint-Etienne, au Villard*
- . chapelle Saint-Jean-Baptiste au Seuil*
- . chapelle Saint-Joseph, à l'Alemandrisse. (Mandeyse)*

*On dit la messe dans ces chapelles une fois par an et lorsqu'il y a un malade dans le voisinage, selon l'enquête de 1899. La seule chapelle qui fasse l'objet d'un pèlerinage est celle de Dramonas où, selon le coutumier de 1835, le jour de Notre Dame des 7 Douleurs, à 7 heures du matin, procession à la chapelle de Dramonas (2 V 73). On apprend également qu'elle a été rebâtie en 1865 (2 V 88 et 94)*

*Selon Daniel Thiery*